

## ADHESION MEMBRES EMETTEURS 2024: TARIFS et REGLEMENT

DROIT D'ENTREE (acquis à vie-montant fixé en Assemblée générale): 300 euros\*

## COTISATION MEMBRE EMETTEUR (due annuellement-montant fixé en Assemblée générale) :

- Émetteurs dont la capitalisation boursière est supérieure à 1 Md€ :
  - ✓ 1er membre d'une société : 1 700€\*
  - ✓ du 2ème au 4ème membre d'une même société : 1 200€\*
  - → à partir du 5ème membre : 1 000€\*
- Émetteurs dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 Md€ :
  - 1 000€ pour chaque membre\*
- Sociétés non encore cotées ou émettrices de dette : 1 000€ pour chaque membre\*

## **MODES DE REGLEMENT** :

- Par chèque à l'ordre du CLIFF
- Par virement bancaire à l'ordre du CLIFF

✓ Domiciliation : BNP PARIBAS Paris Madeleine

✓ Code banque : 30004✓ Code guichet : 00802

✓ N° de compte : 00010044087 Clé RIB : 65

IBAN (Numéro bancaire international)

FR76 3000 4008 0200 0100 4408765 BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPXXX CLIFF

\*En tant qu'Association Loi 1901, le Cliff ne facture pas de TVA.

<u>MODALITES DE REGLEMENT</u> : concernant le droit d'entrée, les cotisations annuelles et les frais de participation aux manifestations organisées par le Cliff, le délai de règlement est de **30 jours à compter de la date de chacune des factures**.



www.cliff.asso.fr